



Club Héritage - Chapitre Ville-Marie Formulaire 2027

La cotisation annuelle (01 janvier 2027 au 31 décembre 2027)



Vous devez payer annuellement votre cotisation pour bénéficier des privilèges.

Votre contribution nous aide à assurer le bon fonctionnement du chapitre

- Journal du chapitre - Mise à jour des communications : Dîners - Activités - Autres sujets.

Rabais aux Membres Cotisants offerts par : Assurance Collective bélaïrdirect - Assurance Voyage bélaïrdirect.

	Nom	Prénom	Sexe	Lang	Niveau	Date d'entrée	Date retraite
Membre							
Conjoint (e)							
Adresse					Téléphone		
Ville					Cellulaire		
Code Postal					Cellulaire Conjoint		
Courriel Membre					Courriel Conjoint		

S.V.P. Faites parvenir ce formulaire et votre paiement au Club Héritage Chapitre Ville-Marie
C.P. 347 Succ. Chabanel, Montréal QC, H2N 0A6

Vous pouvez renouveler par virement INTERAC Adresse Courriel -> nick.pag@videotron.ca

Question Sécurité : cotisation

Réponse : 2027

Membre	Conjoint	Cotisation	Fondation CPC	Publicité		Chèque
10,00\$	10,00\$	Totale	Reçu Impôt + 19,99\$	Journal	Grand Total	Argent
						Virement

Vous effectuez du bénévolat ? (Informations pour le rapport annuel au National)

Endroit de votre bénévolat?	(Type d'organisme, association, etc.)

Combien d'heures consacrez-vous au bénévolat Annuellement ?

Nous vous remercions d'avoir choisi notre Chapitre. Votre comité du Chapitre Ville-Marie

Téléphone (514) 487-5679 Courriel : villmarie@videotron.ca Site Web : <http://heritageclub.ca/villmarie/>

Formulaire mis à jour le 18 septembre 2026

Par André Bétournay